

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 254

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement présente un rapport indiquant les pistes d'économies sérieuses possibles sur le budget de l'Union Européenne qui permettrait une baisse massive de la contribution française et donc, une amélioration de nos comptes publics.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte tenu de l'aggravation historique des comptes publics français, il n'y a pas lieu d'augmenter les prélèvements en faveur du budget de l'Union Européenne. Au contraire, il conviendrait de trouver un moyen de les baisser de toute urgence.

De nombreuses dépenses inutiles minent le budget de l'Union Européenne, qui devrait s'appliquer en premier lieu les exigences de rigueur et d'austérité que la Commission exige pour les autres pays : salaires des dirigeants et des hauts fonctionnaires, régime préférentiel de retraite, dépenses de communication, aide à l'élargissement, subventions massives à la Turquie...